

CAGNOTTE



SOUTENIR ACHILLE ENCORE

Depuis 2019, Achille, qui aura 11 ans le 22 décembre prochain exprime le souhait de vivre en Martinique avec sa maman auprès de juges. Juge aux affaires familiales en 2019, juge des enfants en 2021. Il est entendu par les magistrats. Pourtant sa parole n'est pas respectée. Après de longs mois d'attente, une nouvelle chance se présente avec deux audiences en justice à Fort-de-France et à Paris que son souhait de vivre en Martinique soit enfin respecté. Sa maman a besoin de la solidarité de tous pour rémunérer une nouvelle avocate compétente et déterminée. Elle a besoin de réunir 4000 € en quelques jours. Elle compte sur votre générosité pour soutenir Achille encore. Achille doit être entendu, écouté, respecté et protégé. Ce qu'il vit depuis 2 ans est très dur. Aucun enfant ne mérite de souffrir en France. Cet enfant était heureux et épanoui. Il vit aujourd'hui dans l'angoisse et la peur. Il n'a plus confiance en aucun adulte. Ensemble, nous pouvons lui prouver que les adultes sont aussi là pour le protéger. Merci pour vos contributions.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/8yTtpKe8>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Chloé GLOTIN